



Briller par son panorama

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2019

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	389 575 \$	administration générale	160 861 \$
Revenus source locale	68 100	sécurité publique	68 565
Revenus transferts	163 952	transport routier	201 850
		Hygiène du milieu	74 600
		urbanisme, développement	51 800
		Loisirs et culture	43 450
		Financement	20 501
Total	<u>621 627 \$</u>		<u>621 627 \$</u>

Ce budget pour l'année 2019 a été adopté à la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2018 à 19 heures.

Concernant les investissements sur les programmes AIRRL, PIIRL et TECQ pour l'amélioration du réseau routier local, un montant d'environ 1 200 000 \$ est à envisager pour 2019-2020. Concernant la voirie locale pour l'entretien été et hiver, le montant de 93 657 \$ que nous recevions depuis 25 ans a été changé à compter de 2018, nous recevrons dorénavant 132 566 \$.

Au 3 décembre 2018, le rôle d'évaluation imposable est de 33 569 300 \$. Les taux de taxes demeurent les mêmes qu'en 2018, soit 0,77 \$ du cent dollar d'évaluation pour la taxe foncière, 0,11 \$ et 0,08 \$ du cent dollar d'évaluation pour la voirie et la Sûreté du Québec respectivement.

Pour la collecte et le transport des vidanges et des matières récupérables ainsi que le bac brun, la compensation demeure la même également, soit 136 \$ pour chaque résidence, commerce, chalet, loyer sur le territoire municipal, que ces services soient utilisés ou non.

La taxe d'eau demeure à 115 \$ pour les résidences, chalets, commerces, loyers sur le réseau d'approvisionnement municipal. Pour la répartition des coûts aux usagers pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable, le montant sera de 304,13 \$ par propriété.

Concernant la taxe spéciale pour l'entretien d'hiver des chemins privés, vu l'engagement d'un nouveau contracteur, une compensation de 268 \$ sera prélevée de chaque propriétaire construit des secteurs concernés.

VICTORIAVILLE
de la région

Un
avenir
prospère
.com